### CM 009-12-2018

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 21 décembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle des mariages sous la Présidence de Monsieur le Maire Joël Delrue.

Etaient présents: M. Delrue, Mme Boché, M. Fourrier, M. Fauquembergue, Mme Reynaert, Mme Lemaitre, M.

Turbant, M. Fares, Mme Alexandre, M. Vandermolen, M. Lemaire.

Absents excusés: Mme Castain donne pouvoir à Mme Reynaert .;

<u>Absente</u>: Mme Feret, M. Gardon Secrétaire de séance : M. Vandermolen

Début de la séance à 19 h 10 suivant l'ordre du jour.

# 01) Orientation sur le Projet d'Aménagement du Développement Durable (PADD);

Le PADD a fait l'objet d'une réunion le 09 juillet 2018, les personnes présentes étaient :

- Mme Lenne, architecte,
- Mme Adam représentante de la DDTM/STGA,
- Mme Rataux d'Amiens Métropole,
- M. Decoster de la Chambre d'Agriculture de la Somme,
- Mme Brassart responsable BE au service de l'eau d'Amiens-Métropole,
- M. Delrue, Maire de le Commune d'Allonville,
- Mme Boché et Mme Lemaitre, Conseillères Municipale, membre de la commission PLU
- M. Turbant, Conseiller Municipal, membre de la commission PLU;

A la suite de cette réunion, nous souhaitons que le PADD de la Commune d'Allonville soit modifié tel qu'il a été présenté lors de la réunion. Après en avoir délibéré les membres du Conseil votent 12 voix pour.

## 02) Délibération pour la convention Léo Lagrange ;

La Fédération Léo Lagrange, nous a fait parvenir suite à notre demande une proposition d'avenant du 01 janvier 2019 au 31 août 2019, le budget prévisionnel se monte à 50 687.98 €uros, la participation de la commune s'élève à 23 102,66 €uros, au mois d'avril 2019, l'avenant sera révisé pour réinsérer sans modification tarifaire l'installation du mini-camp d'été 2019 et un contrôle des dépenses sera opéré à cette occasion.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré, votent 12 voix pour.

### 03) Délibération pour le choix de l'étude des sols ;

Monsieur le Maire présente les deux devis :

- Société Fondasol : 2 900 €HT;
- Société Ginger CEBTP : 2 700 € HT.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré, retiennent la Société .Ginger CEBTP pour la somme de 2 700 € HT.et votent 12 voix pour.

### 04) Questions et Informations diverses.

Une rencontre est prévue le 27 décembre 2018 pour l'étude d'implantation d'antenne orange.

L'ordre du jour, étant épuisé.

Fin de séance à 20 h 00